



Un rendez-vous « normal », enfin ?

Le mardi 3 juillet, monsieur Philippe Bélaval, nouveau Président du Centre des Monuments Nationaux, recevait vos représentants syndicaux pour une première prise de contact, le lendemain même de son arrivée à la tête de notre établissement. Il était accompagné de la nouvelle Directrice du CMN, madame Bénédicte Lefeuvre, et du Directeur des Ressources Humaines, monsieur Frédéric Déal.

Commençant par un long propos liminaire, monsieur Bélaval a affirmé toute l'attention que la nouvelle ministre de la culture porte au CMN, qui doit devenir « emblématique des relations entre le ministère de la culture et les établissements publics et exemplaire en terme de **dialogue social** ». Il nous a affirmé sa volonté de revenir à « une gouvernance normale et la plus près possible des réalités du terrain ». Ces engagements oraux ne nous font pas oublier que nous n'en serions pas là sans le rapport de force établi depuis plus d'un an. En effet, le nouveau président avait déjà pris connaissance des sujets de la pétition qui circule sur vos sites et les a abordés le premier en nous confirmant qu'il avait bien compris qu'il ne s'agissait pas d'une pétition « agressive », mais plutôt une mise en avant des attentes très fortes des personnels. Il est donc d'autant plus important que vous continuiez de signer massivement cette pétition, afin de peser encore plus lourd dans la balance. Ce n'est qu'à ce prix que nous obtiendrons de concrétiser ce discours encourageant d'ouverture puisque rien n'est encore fait aujourd'hui. A la fin du mois de juillet, nous devrions recevoir de la direction, une proposition de calendrier social.

Concernant l'organisation du travail et des **situations de souffrance**, ils ont déjà remarqué, avec un étonnement certain, l'extrême cloisonnement qui règne dans les différentes structures entre elles. Pour eux : « l'information doit circuler, et les interdits de communication doivent être levés ». Ils déclarent vouloir être particulièrement attentifs aux cas individuels de souffrance au travail, dont ils seront informés, via la DRH ou les organisations syndicales. Ils ne sont pas opposés au principe des inspections devant avoir lieu sur cinq sites : Saint-Cloud, Rambouillet, Carnac, Carcassonne, Angers. Il faudra en définir les modalités (visite CHSCT ou IGAC) et le calendrier. Le rapport de suivi de Xavier Roy (Inspecteur Général de l'Inspection Générale des Affaires Culturelles) et sa feuille de route feront partie des outils utilisés pour améliorer la situation générale. Il s'agira également, « de créer un climat de travail qui permette à chacun de garder ou de retrouver sa fierté d'appartenir au CMN ».

Pour le **statut des contractuels**, la nouvelle direction accepte de rouvrir les négociations sur le statut « dans le respect du cadrage qui s'impose à l'établissement » mais nous continuerons de porter les revendications des personnels sur l'ancienneté, le disciplinaire, les fiches métiers, le repositionnement dans la grille...

Sur le sujet de la **précarité**, la CGT a demandé la reprise des observatoires de la précarité, dans le cadre de la loi du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, en insistant sur le fait que les observatoires concernant les agents de province, n'ont jamais pu se réunir.

Enfin, à propos de la possibilité de transfert de gestion des agents titulaires affectés, à laquelle nous nous opposons fermement, nous avons appris que notre nouvelle ministre avait décidé un moratoire à ce sujet, mais nous tenions à connaître la position du nouveau Président. Il est resté un peu vague, respectant, bien entendu le moratoire de la ministre, mais par la suite, ne s'interdit pas de réfléchir à quel type de transfert pourrait être envisagé. Il faudra donc rester vigilants à ce sujet.

Paris, le 5 juillet 2012